

CANADA  
VILLE DE WARWICK  
MRC D'ARTHABASKA  
PROVINCE DE QUÉBEC

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la Ville de Warwick tenue le 4 avril 2016, à 19 heures 30 à l'hôtel de ville, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick.

SONT PRÉSENTS :

Madame la conseillère,  
Messieurs les conseillers,

Charles Martel,  
Noëlla Comtois,  
Stéphane Hamel,

Pascal Lambert,  
Martin Vaudreuil,  
Étienne Bergeron,

tous formant quorum sous la présidence de monsieur Diego Scalzo, maire, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

**DÉPÔT ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

L'ordre du jour de la présente séance ordinaire a été transmis à chacun des conseillers municipaux de la Ville de Warwick par courriel du 1<sup>er</sup> avril 2016;

Séance tenante, l'ordre du jour est modifié par l'ajout de l'item suivant :

- Urgence Bois-Francis/Appui pour une ambulance à Warwick;

2016-04-82 Aucune autre affaire nouvelle n'étant ajoutée, sur une proposition du conseiller monsieur Pascal Lambert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvert l'item « Affaires nouvelles ».

Adoptée.

**DÉPÔT ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS DE MARS 2016 :**

2016-04-83 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 mars 2016 et de la séance extraordinaire du 21 mars 2016 soient adoptés tels que rédigés et déposés.

Adoptée.

**TRÉSORERIE :**

2016-04-84 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la liste des revenus du mois de mars 2016 ci-annexée à la présente et déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit acceptée.

Adoptée.

**LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES ET PAYÉES SELON LE RÈGLEMENT NUMÉRO 097-2007 DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRAL :**

2016-04-85 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil municipal approuve la liste des dépenses autorisées et payées selon le Règlement numéro 097-2007 totalisant 64 086,22 \$ (dépôt direct des salaires) et 517 561,29 \$ pour le mois de mars 2016 pour le fonds d'administration général, telle que déposée et annexée à la présente.

Adoptée.

## **DÉPÔT/DIVERS DOCUMENTS :**

### **RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE L'URBANISME ET AGENTE DE DÉVELOPPEMENT – MARS 2016 :**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le rapport de la directrice de l'urbanisme et agente de développement, madame Véronique Tétrault, au 31 mars 2016.

### **RAPPORT DE LA RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE :**

Aucun.

### **LETTRE DE DÉMISSION DE MONSIEUR DAVID POULIN :**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux dépose la lettre de démission de monsieur David Poulin, pompier volontaire, effective le 28 mars 2016.

## **DOSSIERS À TRAITER :**

### **URBANISME :**

#### **COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC/ DEMANDE D'AUTORISATION FERME CENTSEIZE SENC :**

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation déposée le 15 mars 2016 par M<sup>e</sup> Marie-Claude E. Côté notaire pour la *Ferme Centseize SENC* visant à permettre le lotissement, l'aliénation et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie des lots numéros 4 905 239, 4 905 078 et 4 905 088 du Cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette demande permettra au demandeur d'aliéner les lots numéros 4 905 088 et 4 905 078 du Cadastre du Québec et la superficie du lot numéro 4 905 239 du Cadastre du Québec ne constituant pas l'érablière et de plus, d'utiliser à une fin résidentielle une superficie de 652,5 m<sup>2</sup> contiguë à la superficie résidentielle de 5 000 m<sup>2</sup> qui semble bénéficier d'un droit acquis (lot projeté numéro 5 818 515 du Cadastre du Québec);

CONSIDÉRANT QU'une dérogation mineure relative au lot numéro 4 905 078 du Cadastre du Québec sera accordée conditionnellement à l'acceptation par la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* d'ajouter une superficie de 652,5 m<sup>2</sup> à la superficie couverte par droit acquis;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur de la Ville de Warwick;

CONSIDÉRANT QUE cette demande n'affecte pas le potentiel agricole du secteur et ne devrait pas causer de préjudices aux activités agricoles existantes;

2016-04-86

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte d'appuyer la demande présentée par la *Ferme Centseize SENC* à la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* afin de leur permettre de lotir, d'aliéner et d'utiliser à une fin autre que l'agriculture une partie des lots numéros 4 905 239, 4 905 078 et 4 905 088 du Cadastre du Québec.

Adoptée.

#### **COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC/ DEMANDE D'AUTORISATION MONSIEUR ROLF HIRT :**

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation déposée le 16 mars 2016 par M<sup>e</sup> Marie-Claude E. Côté notaire pour monsieur Rolf Hirt visant à permettre l'échange d'une partie du lot numéro 4 905 317 du Cadastre du Québec contre une partie du lot 4 904 936 appartenant à la *Ferme Hibro inc.*;

## DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

### URBANISME : (SUITE)

#### COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC/ DEMANDE D'AUTORISATION MONSIEUR ROLF HIRT : (SUITE)

CONSIDÉRANT QUE l'usage de la partie du lot numéro 4 905 917 du Cadastre du Québec couvert par droit acquis résidentiel sera abandonné au profit de l'agriculture;

CONSIDÉRANT QUE l'emplacement visé par la demande (partie du lot numéro 4 904 936 du Cadastre du Québec) serait utilisé à une fin résidentielle;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur de la Ville de Warwick;

CONSIDÉRANT QUE cette demande n'affecte pas le potentiel agricole du secteur et ne devrait pas causer de préjudices aux activités agricoles existantes;

2016-04-87 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Charles Martel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte d'appuyer la demande présentée par monsieur Rolf Hirt à la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* afin de leur permettre d'échanger une partie du lot numéro 4 905 317 du Cadastre du Québec contre une partie du lot numéro 4 904 936 appartenant à la *Ferme Hibro inc.*

Adoptée.

#### LES SERVICES EXP INC./MANDAT ÉTUDE DE COÛTS DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE RUE SAINT-JOSEPH :

2016-04-88 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte et autorise le paiement de l'offre de services présentée et préparée par monsieur Jocelyn Michaud, ingénieur et chargé de projets chez *Les Services exp inc.* en date du 11 mars 2016, consistant à mettre en place les services publics afin de développer les terrains du développement domiciliaire de la rue Saint-Joseph (Desharnais), le tout au montant estimatif de 8 000 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

#### OFFRE DE SERVICES/ENSEIGNE DIRECTIONNELLE REFLEC :

2016-04-89 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise le paiement et l'achat d'une enseigne directionnelle pour *Reflec* à installer à l'entrée de la Ville de Warwick (coin route 116 et de la rue du Cimetière) à la *Gouge du Roi* de Victoriaville au montant estimatif de 1 550 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

#### MRC D'ARTHABASKA/TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE PARTIE DE LA BRANCHE 15 DU RUISSEAU NOIR :

CONSIDÉRANT l'adoption par la MRC d'Arthabaska du Règlement numéro 239 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC d'Arthabaska ainsi que la politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC d'Arthabaska lors de sa séance régulière du 18 mars 2009, lequel règlement est entré en vigueur le 8 juillet 2009;

## **DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)**

### **URBANISME : (SUITE)**

#### **MRC D'ARTHABASKA/TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE PARTIE DE LA BRANCHE 15 DU RUISSEAU NOIR : (SUITE)**

CONSIDÉRANT la demande d'intervention faite par monsieur Christian Raby, résidant de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska, afin de procéder à l'entretien de la branche 15 du ruisseau Noir;

CONSIDÉRANT la nécessité d'effectuer les travaux d'entretien dans la section de la branche 15 du ruisseau Noir située sur le territoire de la Ville de Warwick;

CONSIDÉRANT la problématique d'accumulation de sédiments dans le cours d'eau;

CONSIDÉRANT la localisation des travaux sur les lots numéros 4 905 066, 4 905 067, 4 905 068, 4 905 409 et 5 804 551 du Cadastre du Québec sur une distance d'environ 480 mètres;

CONSIDÉRANT l'analyse de la demande faite par monsieur Patrick Parenteau, la personne désignée par la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska suite à sa visite sur le terrain;

2016-04-90

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE les membres du conseil de la Ville de Warwick appuient la demande d'intervention faite par monsieur Patrick Parenteau et transmettent la présente demande à la MRC d'Arthabaska afin d'entreprendre les travaux d'entretien qui consistent à retirer les sédiments du cours d'eau;

QUE l'intégralité des frais liés aux travaux soit réparti entre les propriétaires bordant le cours d'eau (au mètre linéaire).

Adoptée.

### **ADMINISTRATION ET GREFFE :**

*Le conseiller, monsieur Stéphane Hamel déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêt sur cette question en raison qu'il est un employé de la Commission scolaire des Bois-Francs, il se retire et s'abstient de voter.*

#### **COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS/DEMANDE D'APPUI À SON MÉMOIRE CONCERNANT LE PROJET DE LOI NUMÉRO 86 MODIFIANT L'ORGANISATION ET LA GOUVERNANCE DES COMMISSIONS SCOLAIRES :**

CONSIDÉRANT l'indiscutable importance de ce palier décisionnel qu'est le conseil des commissaires de la *Commission scolaire des Bois-Francs*, tous élus par la population;

CONSIDÉRANT l'intérêt de défendre le principe même de la démocratie;

CONSIDÉRANT les multiples partenariats noués avec les instances scolaires de notre région au bénéfice des élèves et de nos citoyens;

CONSIDÉRANT QUE depuis dix (10) ans, le taux de réussite des élèves progresse à la hausse tandis que le taux de décrochage évolue à la baisse, éléments de fierté pour notre région;

CONSIDÉRANT QUE les élus scolaires sont les réels gardiens de ce principe d'équité dans la répartition des ressources permettant à tous les élèves d'obtenir les services dont ils ont besoin, quel que soit leur milieu d'appartenance;

2016-04-91

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick appuie dans son entièreté le Mémoire présenté par la *Commission scolaire des Bois-Francs* au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Sébastien Proulx, concernant le projet de loi n° 86 modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires;

## DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

### ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)

#### COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS/DEMANDE D'APPUI À SON MÉMOIRE CONCERNANT LE PROJET DE LOI NUMÉRO 86 MODIFIANT L'ORGANISATION ET LA GOUVERNANCE DES COMMISSIONS SCOLAIRES : (SUITE)

QUE la Ville de Warwick appuie également sans réserve cette volonté émise par le conseil des commissaires de maintenir des objectifs clairs et mobilisateurs en matière de réussite éducative afin que nos jeunes continuent d'avoir accès à des programmes de qualité et qu'ils continuent de se hisser vers la réussite.

Adoptée.

#### CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC/AUTORISATION DE SIGNATURES DU CONTRAT DE SERVICES POUR LA DISPOSITION DE BIENS EXCÉDENTAIRES :

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 29.9.2 de la Loi sur les cités et villes, la partie responsable de l'exécution d'une entente conclue en vertu des articles 29.5 ou 29.9.1 de cette même Loi, peut déléguer, par entente, cette exécution au Centre de services partagés du Québec institué par la Loi sur le *Centre de services partagés du Québec* (chapitre C-8.1.1) ou à un ministère si ce dernier n'est pas tenu de recourir aux services du Centre;

CONSIDÉRANT QUE le Service de la gestion et de la disposition des biens (SGDB) fournit les services spécialisés ainsi que le personnel qualifié dans la gestion et la disposition des biens excédentaires;

2016-04-92 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte de conclure une entente de services pour la disposition de biens excédentaires avec le *Centre de services partagés du Québec* et autorise le maire, monsieur Diego Scalzo et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux à signer ladite entente pour et au nom de la Ville de Warwick.

Adoptée.

#### OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE VICTORIAVILLE-WARWICK/APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016 :

2016-04-93 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick approuve les prévisions budgétaires 2016 de l'*Office municipal d'habitation de Victoriaville-Warwick* démontrant des revenus de 215 080 \$, des dépenses de 469 670 \$ et un déficit de 254 590 \$;

QUE ce conseil autorise un paiement de 25 459 \$ à l'*Office municipal d'habitation de Victoriaville-Warwick*, représentant une implication financière de 10 % du déficit de la part de la Ville de Warwick.

Adoptée.

#### MANDAT NOTAIRE/SERVITUDE PASSAGE TRIOGOLF ROUTE 116 OUEST :

2016-04-94 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte qu'une servitude de passage soit créée sur le lot numéro 4 905 105 en faveur de l'immeuble de *Triogolf* situé sur la route 116 Ouest (lot numéro 4 905 106);

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, sont et soient autorisés à signer tous les documents donnant plein effet à la présente pour et au nom de la Ville de Warwick.

Adoptée.

## **DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)**

### **ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)**

#### **MONSIEUR CHRISTIAN FRÉCHETTE/SOUMISSION POUR LA PLANTATION D'ARBRES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE :**

2016-04-95 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick mandate monsieur Christian Fréchette, jardinier de Warwick pour effectuer la plantation de quarante-six (46) arbres sur son territoire, soit aux endroits suivants : la rue Beauregard, la rue de l'Hôtel-de-Ville aux limites du stationnement de Sogetel, la rue Sainte-Jeanne-d'Arc aux limites de la propriété de *Plastique DCN inc.* et aux abords de la route 116, aux limites des propriétés de l'aréna, du supermarché IGA et de l'immeuble à logements, le tout selon la soumission datée du 22 mars 2016 et en autorise le paiement au montant de 13 981 \$ plus les taxes applicables;

QU'un montant de 14 700 \$ soit pris à même le surplus accumulé non affecté.

Adoptée.

#### **GESTERRA/COLLECTE PORTE-À-PORTE POUR LES FEUILLES MORTES :**

2016-04-96 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick souhaite ajouter deux (2) collectes annuelles porte-à-porte pour les feuilles mortes, soit le 24 mai et le 4 novembre 2016 et autorise le paiement de 2 362,81 \$ plus les taxes applicables à *Gesterra*.

Adoptée.

#### **MONTY, SYLVESTRE CONSEILLERS JURIDIQUES INC./RECouvreMENT DES CRÉANCES IMPAYÉES ET SERVICES PROFESSIONNELS :**

2016-04-97 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick mandate le cabinet *Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc.*, de procéder au recouvrement de créances municipales impayées selon les termes de l'offre de services du 3 septembre 2015;

QUE ce conseil autorise le maire, monsieur Diego Scalzo et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet *Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc.*, au besoin pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016 selon les termes de l'offre de services du 3 septembre 2015.

Adoptée.

### **TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU :**

#### **AUTORISATION/EMBAUCHE DES ÉTUDIANTS POUR LA SAISON ESTIVALE 2016 :**

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 73.2 de la Loi sur les cités et villes, le conseil peut, aux conditions qu'il détermine, déléguer à tout fonctionnaire ou employé de la municipalité qui n'est pas un salarié au sens du Code du travail, le pouvoir d'engager tout fonctionnaire ou employé qui est un tel salarié et, par conséquent, le pouvoir d'autoriser une dépense à cette fin;

CONSIDÉRANT QU'une liste des personnes engagées doit être déposée lors d'une séance du conseil qui suit leur engagement;

2016-04-98 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

**DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)**

**TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU : (SUITE)**

**AUTORISATION/EMBAUCHE DES ÉTUDIANTS POUR LA SAISON ESTIVALE 2016 : (SUITE)**

QUE le directeur des travaux publics, monsieur François Martel, soit autorisé à embaucher quatre (4) étudiants au service des travaux publics pour la période estivale 2016;

QUE le taux horaire sera de 11,25 \$ pour une première année de services, de 12,25 \$ pour une deuxième année de services et de 13,25 \$ pour les années subséquentes et les conditions de travail seront établies conformément à la convention collective de travail des employés municipaux CSN de la Ville de Warwick.

Adoptée.

**AUTORISATION/ACHAT LUMIÈRES DEL :**

2016-04-99

Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le directeur des travaux publics, monsieur François Martel soit autorisé à acheter quarante-deux (42) nouvelles têtes de lumières de rues DEL chez J.C. *Électrique* de Warwick et en autorise le paiement au montant de 9 851,06 \$ plus les taxes applicables;

QUE la compagnie J.C. *Électrique* de Warwick soit autorisée à faire l'installation des lumières de rues et que le conseil en autorise le paiement au montant estimatif de 4 000 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

**PARC DE LA FONDATION ÉTOILES D'OR/TONTE DE GAZON POUR LA SAISON ESTIVALE 2016 :**

2016-04-100

Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick octroie le contrat pour la tonte de la pelouse du parc de la Fondation Étoiles d'Or à *Gestion Mathieu Champagne inc.* de Victoriaville pour l'année 2016 et en autorise le paiement au montant de 7 128 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

**DÉCISION/SOUMISSIONS ACHAT D'UN CAMION SIX (6) ROUES AVEC ÉQUIPEMENT DE DÉNEIGEMENT :**

CONSIDÉRANT QUE les soumissions concernant l'achat d'un camion six (6) roues avec équipement de déneigement ont été ouvertes par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, le 29 février 2016 à 14 heures à l'hôtel de ville en présence d'au moins deux (2) témoins;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Warwick a reçu trois (3) soumissions pour l'achat d'un camion six (6) roues avec équipement de déneigement, soit les suivantes :

Équipements Lourds Papineau inc. (Saint-André Avellan)	218 854,61 \$
Services d'équipements G.D. inc. (Québec)	216 026,00 \$
Tardif Diesel inc. (Ascot Corner)	238 671,00 \$

**DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)**

**TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU : (SUITE)**

**DÉCISION/SOUMISSIONS ACHAT D'UN CAMION SIX (6) ROUES AVEC ÉQUIPEMENT DE DÉNEIGEMENT : (SUITE)**

CONSIDÉRANT QUE suite à l'analyse de la plus basse soumission, soit celle des *Services d'équipements G.D. inc.* de Québec, par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, celle-ci s'avère conforme au devis numéro 2016-01;

2016-04-101 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Charles Martel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick procède à l'achat d'un camion six (6) roues avec équipement de déneigement chez les *Services d'équipements G.D. inc.* de Québec et en autorise le paiement au montant de 216 026 \$ plus les taxes applicables;

QUE le directeur des travaux publics, monsieur François Martel soit autorisé à immatriculer le nouveau camion à la Société de l'assurance automobile du Québec pour et au nom de la Ville de Warwick;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux soit autorisée à signer tout document donnant plein effet à la présente;

QU'un montant de 200 000 \$ soit pris à même le surplus accumulé non affecté.

Adoptée.

**DÉCISION/SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE DE GRAVIER, DE PIERRE ET DE TERRE :**

CONSIDÉRANT QUE les soumissions concernant la fourniture de gravier, de pierre et de terre ont été ouvertes par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, le 29 mars 2016 à 14 heures à l'hôtel de ville en présence d'au moins deux (2) témoins;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu deux (2) soumissions pour la fourniture de gravier, de pierre et de terre, soit celles de *La Sablière de Warwick Itée* et de *Jean-Noël Francoeur inc.*;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions de *La Sablière de Warwick Itée* et de *Jean-Noël Francoeur inc.* sont conformes au devis 2016-02;

2016-04-102 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE *La Sablière de Warwick Itée* soit mandatée pour couvrir certains besoins de la Ville de Warwick en fourniture de gravier, de pierre et de terre pour l'année 2016, selon les prix suivants (taxes non incluses) :

- Ciment 0 – ¾..... 12,50 \$/T.M.
- Ciment 0 – 56..... 12,50 \$/T.M.
- Gravier 100-0 ..... 13,50 \$/T.M.
- Pierre 56-0..... 15,25 \$/T.M.
- Terre brune..... 12,00 \$/T.M.

QUE *Jean-Noël Francoeur inc.* soit mandatée pour couvrir certains besoins de la Ville de Warwick en fourniture de gravier, de pierre et de terre pour l'année 2016, selon les prix suivants (taxes non incluses) :

- Gravier 20-0 ..... 14,75 \$/T.M.
- Pierre 5-0..... 16,00 \$/T.M.
- Pierre 20-0..... 16,00 \$/T.M.
- Pierre 56-0..... 15,25 \$/T.M.
- Pierre MG20-B..... 14,50 \$/T.M.
- Pierre nette 12.5 mm-25 mm ..... 21,00 \$/T.M.
- Sable ..... 6,80 \$/T.M.
- Terre brune..... 12,00 \$/T.M.

Adoptée.



## DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

### TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU : (SUITE)

#### DÉCISION/SOUMISSIONS POUR LE TAUX HORAIRE DE LA MACHINERIE LOURDE 2016-2017 : (SUITE)

CONSIDÉRANT QUE les soumissions concernant le taux horaire de la machinerie lourde 2016-2017 ont été ouvertes par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, le 29 mars 2016 à 14 heures à l'hôtel de ville en présence d'au moins deux (2) témoins;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu trois (3) soumissions pour les taux horaires de machinerie lourde, soit les suivantes : *La Sablière de Warwick Itée, Jean-Noël Francoeur inc. et Excavation Marc Lemay inc.*;

CONSIDÉRANT QUE la Ville s'est basée sur le répertoire des taux de location de machinerie lourde en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2016 afin d'établir un pourcentage pour déterminer la plus basse soumission;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur choisi devra être prêt à débiter les travaux dès qu'il en aura reçu l'autorisation officielle de la Ville, sinon, l'entrepreneur qui sera le deuxième soumissionnaire devra exécuter les travaux;

2016-04-103 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la priorité des soumissions sera la suivante :

#### Bouteur

1. Excavation Marc Lemay inc. (John Deere 450H).....	90,00 \$ /hr.....	85,3 %
1. Jean-Noël Francoeur inc. (Caterpillar D-3G LGP) .....	90,00 \$ /hr.....	85,3 %
2. Jean-Noël Francoeur inc. (Caterpillar D-5K).....	110,00 \$ /hr.....	95,0 %
3. La Sablière de Warwick Itée (Caterpillar D7H).....	185,00 \$ /hr.....	98,9 %

#### Chargeuse sur roues

1. Jean-Noël Francoeur inc. (Komatsu WA-380) .....	125,00 \$/hr.....	87,6 %
2. La Sablière de Warwick Itée (Volvo L-120E).....	125,00 \$/hr.....	88,1 %
3. La Sablière de Warwick Itée (Caterpillar Mini-chargeur 299C)..	100,00 \$/hr.....	107,1 %

#### Niveleuse

1. Jean-Noël Francoeur inc. (Caterpillar 140M) .....	123,00 \$/hr.....	87,0 %
2. La Sablière de Warwick Itée (Volvo G-730) .....	121,58 \$/hr.....	87,0 %

#### Pelle

1. La Sablière de Warwick Itée (Link Belt LX210X3).....	109,00 \$/hr.....	82,4 %
1. La Sablière de Warwick Itée (Link Belt 210X-2) .....	109,00 \$/hr.....	82,4 %
2. Jean-Noël Francoeur inc. (Komatsu PC-210LC).....	114,00 \$/hr.....	86,1 %
3. Jean-Noël Francoeur inc. (Caterpillar 320DL LS) .....	114,00 \$/hr.....	86,9 %
4. Jean-Noël Francoeur inc. (Zaxis 160LC) .....	110,00 \$/hr.....	93,3 %
5. La Sablière de Warwick Itée (Link Belt 460LX) .....	190,00 \$/hr.....	95,8 %
6. Jean-Noël Francoeur inc. (Caterpillar 330C).....	155,00 \$/hr.....	96,2 %
7. La Sablière de Warwick Itée (Link Belt 290X-2) .....	150,00 \$/hr.....	96,7 %
8. Excavation Marc Lemay inc. (Link Belt 160X2).....	115,00 \$/hr.....	97,6 %
9. Jean-Noël Francoeur inc. (Hitachi Zaxis 200LC) .....	135,00 \$/hr....	102,0 %
10. Jean-Noël Francoeur inc. (Mini-pelle Kubota KX121).....	90,00 \$/hr.....	107,3 %

#### Planeuse pour asphalte

1. La Sablière de Warwick Itée (Caterpillar 299C) .....	190,00 \$/hr.....	203,5 %
---	-------------------	---------

#### Profileuse d'accotement

1. Jean-Noël Francoeur inc. ....	185,00 \$/hr
----------------------------------	--------------

**DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)**

**TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU : (SUITE)**

**DÉCISION/SOUMISSIONS POUR LE TAUX HORAIRES DE LA MACHINERIE LOURDE 2016-2017 : (SUITE)**

Rétrocaveuse

1. Jean-Noël Francoeur inc. (JCB 214S) ..... 89,00 \$/hr..... 88,3 %

Rouleau compresseur

1. Jean-Noël Francoeur inc. (Dynapac CA-15D)..... 88,00 \$/hr..... 87,9 %

2. La Sablière de Warwick Itée (Ingersoll-Rand SD-100DTF) .... 110,00 \$/hr..... 89,3 %

3. La Sablière de Warwick Itée (Bomag BW-145DH-3)..... 85,00 \$/hr..... 95,1 %

Adoptée.

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS/REMPACEMENT DES LAMPADAIRES DU PONT DE LA RIVIÈRE DES PINS :**

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports s'apprête à faire des travaux de remplacement du tablier du pont de la rivière des Pins situé sur la Saint-Louis;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Warwick souhaite profiter de l'occasion pour retirer les anciens lampadaires et intégrer la pose de nouveaux lampadaires à ces travaux;

2016-04-104 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Charles Martel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick s'engage à payer au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports un montant maximum de 9 000 \$ pour l'achat de nouveaux lampadaires selon la programmation 2016-2017;

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux soient autorisés à signer le protocole d'entente avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour et au nom de la Ville de Warwick.

Adoptée.

**LES ENTREPRISES MYRROY INC./BALAYAGE DE LA CHAUSSÉE :**

2016-04-105 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte d'octroyer le contrat aux *Entreprises Myrroy inc.* de Saint-Hyacinthe relativement au balayage des rues pour l'année 2016 et en autorise le paiement au montant de 11 793,50 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

**AUTORISATION/DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR L'INSTALLATION DE CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT POUR LES JEUX D'EAU ET LE PAVILLON BARIL :**

2016-04-106 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux soit autorisée à demander des soumissions par voie d'invitation écrite auprès d'au moins deux (2) fournisseurs pour l'installation de conduites d'aqueduc et d'égout pour les jeux d'eau et le pavillon Baril.

Adoptée.

## **DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)**

### **SERVICE INCENDIE :**

#### **AUTORISATION/DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR L'ACHAT D'HABITS DE COMBAT :**

2016-04-107 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux à demander des soumissions par voie d'invitation écrite auprès d'au moins deux (2) fournisseurs pour l'achat de treize (13) habits de combat pour le service incendie.

Adoptée.

### **LOISIRS ET CULTURE :**

#### **MONSIEUR GABRIEL BEAUDOIN-POMERLEAU/EMBAUCHE ENTRETIEN DES TERRAINS SPORTIFS :**

2016-04-108 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit autorisée à embaucher monsieur Gabriel Beaudoin-Pomerleau de Warwick pour effectuer l'entretien des terrains sportifs et des parcs municipaux pour la saison estivale 2016, soit de mai à septembre;

QUE le travail sera effectué sur une base contractuelle au montant forfaitaire de 4 000 \$, payable en quatre (4) versements égaux le 15 de chaque mois à partir du 15 juin 2016.

Adoptée.

#### **FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SPORTS CYCLISTES/AUTORISATION DE PASSAGE DANS LE RANG 4 EST SAMEDI LE 28 MAI PROCHAIN :**

CONSIDÉRANT QUE la *Fédération québécoise des sports cyclistes* en tant que partenaire du Défi Tête la Première, est en charge de l'organisation technique de l'événement, et à ce titre, des différents parcours et demande l'autorisation de passer par Warwick le 28 mai 2016;

2016-04-109 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la *Fédération québécoise des sports cyclistes* dans le cadre du Défi Tête la Première soit autorisée à traverser Warwick le 28 mai prochain, le tout conformément à la demande du 14 mars 2016 présentée par madame Laure Hennebique, chargée de projets Cyclisme pour tous.

Adoptée.

#### **MADAME CATHERINE MARCOTTE/EMBAUCHE À TITRE DE COORDONNATRICE AUX LOISIRS ET AUX COMMUNICATIONS :**

CONSIDÉRANT QUE la période de probation de six (6) mois de madame Catherine Marcotte, à titre de chargée de projets est maintenant complétée;

2016-04-110 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick procède à la nomination de madame Catherine Marcotte au poste cadre de coordonnatrice aux loisirs et aux communications sur une base permanente, selon les conditions de travail et salariales contenues dans la politique de gestion du personnel cadre en vigueur, son salaire étant situé dans la classe E, échelon 1.

Adoptée.

**CORRESPONDANCE :**

**LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE WARWICK INC./DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LEUR ACTIVITÉ DE RASSEMBLEMENT DES PROPRIÉTAIRES DE MAISONS ANCIENNES QUI AURA LIEU LE DIMANCHE 29 MAI PROCHAIN :**

2016-04-111 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise le paiement d'un montant de 250 \$ à la *Société d'histoire de Warwick inc.* pour leur activité de rassemblement des propriétaires de maisons anciennes qui aura lieu le dimanche 29 mai prochain à Warwick.

Adoptée.

**CD URBANISTES - CONSEILS/FORMATION « INTERVENTIONS AUTORISÉES OU PROHIBÉES » :**

2016-04-112 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la directrice de l'urbanisme et agente de développement, madame Véronique Tétrault soit autorisée à participer à la formation « Interventions autorisées ou prohibées » offerte par *CD urbanistes-conseils* le 14 avril 2016 à Québec;

QUE ce conseil autorise le paiement des frais d'inscription au montant de 475 \$ plus les taxes applicables et de déplacements.

Adoptée.

**MONSIEUR MARTIN GARNEAU, PORTE-PAROLE/INVITATION À VENIR ASSISTER AU SALON DES VINS DE VICTORIAVILLE :**

2016-04-113 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise le paiement d'un billet au montant de 20 \$ pour le *Salon des vins de Victoriaville* qui se tiendra le 8 avril prochain plus les frais de déplacements.

Adoptée.

**CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE/RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION :**

2016-04-114 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise le paiement du renouvellement de la cotisation annuelle au *Carrefour Action municipale et famille* pour l'année 2016-2017 au montant de 74 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

**MOUVEMENT SANTÉ MENTALE QUÉBEC/INVITATION À PROCLAMER LA CAMPAGNE ANNUELLE DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE :**

CONSIDÉRANT QUE la *Semaine nationale de la Santé mentale* qui se déroule du 2 au 8 mai est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème « 7 astuces pour être bien dans sa tête »;

CONSIDÉRANT QUE la population possède une santé mentale susceptible d'être renforcée et développée et que les 7 astuces peuvent y contribuer;

CONSIDÉRANT QUE les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

## **CORRESPONDANCE : (SUITE)**

### **MOUVEMENT SANTÉ MENTALE QUÉBEC/INVITATION À PROCLAMER LA CAMPAGNE ANNUELLE DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE : (SUITE)**

CONSIDÉRANT QUE *Mouvement santé mentale Québec*, antérieurement le réseau québécois de l'*Association canadienne pour la santé mentale*, pilote la campagne annuelle de promotion de la santé mentale et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt public que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne en :

- invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne *etrebiendanssatete.ca*;
- encourageant les initiatives et activités organisées sur le territoire;
- proclamant le lancement de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale lors d'un conseil municipal;

2016-04-115 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil proclame par la présente la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2016-2017 dans la Ville de Warwick et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices des « 7 astuces pour être bien dans sa tête ».

Adoptée.

### **OFFRE PUBLICITAIRE/MAGAZINE MAG2000 :**

2016-04-116 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte de participer à l'édition spéciale sur Warwick du magazine *Mag2000* qui paraîtra en mai prochain et en autorise le paiement au montant de 1 099 \$ plus les taxes applicables pour une page cartonnée détachable.

Adoptée.

### **PARC LINÉAIRE DES BOIS-FRANCS/RENOUVELLEMENT DE LA PUBLICITÉ DANS LA CARTE VÉLO 2016 :**

2016-04-117 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte de réserver un espace publicitaire dans le guide des services cyclistes du *Parc linéaire des Bois-Francis* pour la saison 2016 et en autorise le paiement au montant de 485 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

### **ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE :**

2016-04-118 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la correspondance du mois de mars 2016 ci-annexée à la présente et déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit acceptée.

Adoptée.

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT/PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 211-2016 COMPLÉMENTAIRE AU RÈGLEMENT G-100 :**

2016-04-119 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel, appuyé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

**ADOPTION DU RÈGLEMENT/PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 211-2016  
COMPLÉMENTAIRE AU RÈGLEMENT G-100 : (SUITE)**

QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 211-2016 complémentaire au Règlement G-100.

Adoptée.

**ADOPTION DU RÈGLEMENT/PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 212-2016  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 126-2009 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION  
D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1 :**

2016-04-120

Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert, appuyé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 212-2016 modifiant le Règlement numéro 126-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

Adoptée.

**AFFAIRES NOUVELLES :**

**URGENCE BOIS-FRANCS/DEMANDE D'APPUI POUR UNE AMBULANCE À  
WARWICK :**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jocelyn Grondin, d'*Urgence Bois-Francs* fait une demande d'appui pour l'ajout d'une ambulance supplémentaire afin d'améliorer la vitesse d'intervention dans notre secteur;

CONSIDÉRANT QUE Warwick représente 5 % de la population desservie par Urgence Bois-Francs;

CONSIDÉRANT QUE son positionnement sur l'axe routier principal du secteur, la route 116, en fait un pivot pour rejoindre Tingwick et Kingsey Falls;

CONSIDÉRANT QUE le délai d'intervention pour une ambulance positionnée à Victoriaville qui doit se rendre à Warwick est généralement de 15 minutes en condition normale;

CONSIDÉRANT QUE le positionnement d'une ambulance à Warwick contribuerait de façon significative à réduire les délais d'intervention pour plus de 600 km<sup>2</sup>, soit pour Warwick, Kingsey Falls, Tingwick, une grande partie de Saint-Albert, Sainte-Élizabeth-de-Warwick, Sainte-Séraphine et Sainte-Clotilde-de-Horton;

CONSIDÉRANT QUE le service incendie de Warwick n'a pas de premier répondant, en situation d'urgence chaque minute compte et le fait d'avoir une ambulance positionnée dans notre secteur améliorerait la prise en charge et le transport;

2016-04-121

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick appuie *Urgence Bois-Francs inc.* dans ses démarches d'avoir une ambulance supplémentaire afin d'améliorer la vitesse d'intervention et couvrir plus rapidement le secteur de Warwick.

Adoptée.

**RAPPORT DES COMITÉS :**

Madame Noëlla Comtois invite la population à visiter l'exposition de la *Société d'histoire de Warwick* sur le Patrimoine religieux qui se tiendra les 23, 24 et 30 avril et 1<sup>er</sup> mai de 11 h à 16 h à la maison de la culture. Elle invite également les gens à assister au premier concert de la série culturelle de madame Hélène Lemay le 23 avril à l'église Saint-Médard ainsi qu'à une conférence de Rosette Laberge le 19 avril à 19 h et au spectacle Gribouille et Bouille le 22 avril à 18 h 30 à la bibliothèque P.-Rodolphe-Baril.

### **RAPPORT DES COMITÉS : (SUITE)**

Monsieur Stéphane Hamel demande au maire de dresser un bilan du dossier du futur parc industriel.

Monsieur le maire, Diego Scalzo parle du nouveau comité touristique et invite la population à participer au souper spaghetti organisé par Mégane Croteau le 9 avril prochain à 16 h 30 à la Salle du Canton.

Monsieur Pascal Lambert invite la population à assister au tournoi de hockey des policiers provinciaux qui se tiendra du 8 au 10 avril à l'aréna Jean-Charles-Perreault de Warwick.

Monsieur Martin Vaudreuil mentionne qu'il participera à une rencontre du SIUCQ et du CLD.

Monsieur Étienne Bergeron mentionne à la population que les terrains endommagés par les opérations de déneigement seront réparés dans les semaines à venir. Il invite les gens à faire parvenir leurs activités touristiques à la municipalité, qu'une offre d'emploi en horticulture est présentement affichée, que les inscriptions au tennis et au soccer sont en cours présentement. Il souhaite la bienvenue à l'école l'Eau vive à Warwick et informe la population que les élus étudient la possibilité de permettre les poules en milieu urbain.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Madame Pierrette Lauzière et monsieur Fernand Laroche, résidents du 2<sup>e</sup> rang, demandent aux élus si un échéancier des travaux a été préparé pour la réalisation des travaux de pavage du 2<sup>e</sup> rang.

Madame Francine Laroche fait part aux élus qu'elle aimerait que le bac brun soit distribué aux résidents du 2<sup>e</sup> rang.

### **LEVÉE DE LA SÉANCE :**

2016-04-122 À vingt heures trente, il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée.

Adoptée.

---

Diego Scalzo, maire  
Président

---

Lise Lemieux, g.m.a.  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière